Division des terres, parcs et forêts—Bureau des parcs nationaux:

193. Conservation des forêts, \$40,000.

M. BLACKMORE: Je ne viens pas d'une région boisée, mais il y a longtemps que je m'intéresse aux forêts. Combien de cordes de bois a-t-on exportées du Canada en 1939 sous forme de bois de chauffage?

L'hon. M. CRERAR: Je regrette de ne pas avoir ce renseignement. Le crédit de cette année est presque tout affecté à la protection contre les incendies dans les parcs. Nous ne savons jamais combien d'argent il faudra à cette fin; cela dépend en grande partie des conditions saisonnières. Il y avait l'an dernier un crédit spécial considérable, grâce auquel nous avons amélioré le service de protection contre les incendies et effectué des travaux sylvicoles, c'est-à-dire des études sur la croissance des arbres dans les forêts des divers parcs et zones d'expérimentation.

M. JAQUES: Ce crédit est à bien dire supprimé. Cela signifie-t-il que nous ne protégerons plus les forêts contre les incendies?

M. MacNICOL: Cela signifie que nous sommes en guerre.

M. JAQUES: Si j'ai raison, rien ne pourrait mieux démontrer que nous avons complètement perdu la tête. Abstraction faite de la valeur du bois qu'elles renferment, ces forêts sont fort précieuses. Je veux parler de leur valeur permanente au point de vue du tourisme et même du climat. La destruction des forêts peut avoir un effet nuisible sur le climat même. Or, ces massifs boisés sont exposés à une destruction complète. Mes reproches ne s'adressent pas au ministre mais à ceux qui imposent au pays un régime financier aussi inepte, régime qui a conduit non seulement le Canada mais aussi l'Empire au bord de l'abîme. Il est insensé de dire que nous ne pouvons faire ceci ou cela faute de fonds. Ce n'est pas vrai et de ce fait l'existence même de l'Empire se trouve compromise. Les mots me manquent pour exprimer l'étonnement que je ressens en constatant que l'on expose à la destruction l'une des plus précieuses ressources naturelles du Canada dans le seul intérêt des banquiers, des prêteurs d'argent et de leurs stupides économistes.

M. BLACKMORE: Si j'ai posé une question au sujet du bois de chauffage, c'est que l'on m'a appris qu'une quantité considérable de bois avait été coupée l'an dernier, pour servir simplement de bois de chauffage. Le ministre peut-il nous renseigner sur ce point? Je crois savoir qu'il s'est produit une chose aussi absurde que l'expédition en Allemagne, à très bas prix, de bois, de bois de chauffage

canadien, que les Allemands ont transformé en pâte de bois, qu'ils ont vendue pour un bon prix aux Etats-Unis. Il en est résulté que dans certaines provinces les ressources forestières ont été grandement appauvries. Je me demande si le ministre pourrait m'aider à vérifier l'exactitude de ce renseignement.

L'hon. M. CRERAR: Je ne saurais dire quelle quantité de bois de chauffage nous avons exportée en Allemagne ou ailleurs. Les honorables députés ne devraient pas oublier que la gestion des forêts situées dans le territoire des provinces relève des autorités provinciales. Le crédit à l'étude n'a aucun rapport avec cette question; il a trait à la protection des forêts contre les incendies dans les parcs nationaux et les stations d'expérimentation sylvicole placés sous l'autorité du gouvernement fédéral. Puisque les forêts appartiennent aux provinces, ce sont surtout ces dernières qui doivent décider quel usage elles en feront. Nous ne pouvons enjoindre aux provinces d'adopter telle ou telle méthode de gestion à l'égard de leurs forêts. Elles s'empresseraient de nous dire de nous mêler de nos affaires.

M. BLACKMORE: J'ignorais que ce crédit fût destiné uniquement à la protection contre les incendies. Il me semble qu'une note explicative aurait dû être ajoutée, car il est question de "conservation des forêts". J'imaginais que cela se rapportait aux méthodes défectueuses d'exploitation, à la coupe des arbres de Noël, et ainsi de suite. Je n'insisterai pas, car le ministre ne possède évidemment pas les renseignements voulus, mais il me semble que le gouvernement fédéral ferait bien d'envisager l'établissement d'une commission fédérale chargée de collaborer avec les provinces et par l'intermédiaire de laquelle les provinces pourraient se consulter au sujet de la conservation de nos richesses forestières. On m'informe qu'il y a dans le pays plusieurs régions où le gaspillage des forêts est tout simplement honteux et que, si les choses continuent ainsi, les générations futures seront privées de forêts dans un pays que la Providence avait comblé de ce côté plus que tout autre pays au monde.

Le ministre nous a dit que ce crédit est destiné uniquement à la protection des forêts. Veut-il nous dire jusqu'à quel point le Dominion essaie de seconder les efforts des provinces à cet égard? La situation est grave dans la province que j'habite, car il y a tant de forêts dans les montagnes Rocheuses que, quand un incendie se déclare quelque part en Colombie-Britannique—ce que je dis n'est pas, bien entendu, une attaque contre la Colombie-Britannique—et traverse dans l'Alberta, ces deux provinces se partagent alors la responsabilité. Je crois savoir que l'Alberta man-